

Vos élus communautaires



Grand Lieu Communauté est administrée par un Conseil Communautaire composé de 42 membres.

Le bureau communautaire

Le Bureau communautaire est composé du Président et de 8 Vice-Présidents, représentant chacun une commune. Son rôle est d'instruire les dossiers et projets issus du travail des commissions. Il ouvre des débats avant la présentation des sujets en conseil.

Les membres du bureau

- **Johann BOBLIN**
Président de Grand Lieu Communauté
Maire de La Chevrolière
- **Loïc PLANET**
Vice-président en charge des pratiques aquatiques
Maire du Bignon

- **Karine PAVIZA**

Vice-Présidente en charge de la santé, de la cohésion sociale et de l'animation et la sensibilisation des publics à la transition écologique

Maire de Geneston

- **Frédéric LAUNAY**

Vice-président en charge des finances et de la mutualisation

Maire de la Limouzinière

- **Jean-Jacques MIRALLIE**

Vice-président en charge des espaces et des bâtiments communautaires et de l'informatique

Maire de Montbert

- **Yannick FETIVEAU**

Vice-président en charge de l'habitat et de l'urbanisme

Maire de Pont Saint Martin

- **Patrick BERTIN**

Vice-président en charge de l'assainissement

Maire de Saint Colomban

- **Bernard COUDRIAU**

Vice-président en charge de la gestion des déchets ménagers

Maire de Saint Lumine de Coutais

- **Stéphan BEAUGE**

Vice-président en charge des mobilités

Maire de Saint Philbert de Grand Lieu

Les commissions

9 commissions sont chargées d'étudier ou donner un avis sur les questions soumises au Conseil communautaire. Elles sont aussi une instance d'information sur l'état d'avancement des projets..

Liens utiles

- [Règlement intérieur 2020-2026 \(pdf\)](#)